VILLE DU COUDRAY
au Cœur du Coteau

DEMANDE D'AUTORISATION PARENTALE DE PRISE ET DE DIFFUSION DE PHOTOGRAPHIE ET FILM DE L'ENFANT ET ENGAGEMENT DE RESPECT D'UTILISATION

REPRESENTANT LEGAL DE L'ENFANT *(nom / prénom)* :

Représentant légal n°1 : .....

Représentant légal n°2 : .....

De l'enfant (nom / prénom / date de naissance)

.....

Scolarisé dans l'établissement : .....

Adresse(s), coordonnées téléphoniques, adresse courriel :

.....

.....

Dans le cadre de sa présence dans les établissements scolaires, sorties scolaires et structures d'accueil de loisirs, il est envisagé de diffuser des photos et des images filmées de votre enfant prises à l'occasion des différents évènements.

Pour ce faire nous avons besoin de recueillir votre accord. Nous vous proposons donc de bien vouloir nous signifier que vous acceptez que des photos et images filmées de vos enfants soient prises et susceptibles d'être diffusées sur les différents supports de communication de la commune. Aucune utilisation commerciale ne sera effectuée.

Pour faciliter la gestion de ces images par la ville de Le Coudray, les parents acceptent de ne pas demander les photos de l'enfant prises par le personnel et les bénévoles, de ne demander aucune rémunération

Les images seront stockées sur supports informatiques (support physique, serveur, disque dur ...) pour la durée de la scolarité de l'enfant dans les établissements relevant de la Ville de Le Coudray.

Les légendes des images ne comporteront pas de renseignements susceptibles d'identifier directement ou indirectement précisément l'enfant (ni nom de famille ni adresse).

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

Enfin, la présente autorisation vaudra également en cas de changement temporaire d'établissement.

Les soussignés : .....

Responsables légaux de l'enfant :.....

☐ autorise(nt) l'ensemble du personnel et des bénévoles de la Ville de Le Coudray à photographier, filmer mon enfant au cours de ses activités dans le cadre des établissements scolaires, sorties scolaires et les accueils de loisirs et à les utiliser.

☐ refuse(nt) que la structure prenne et utilise des photos et des images filmées de mon enfant.

Modes de diffusion :

Accord ou non sur le mode de diffusion des photographies et films :

Publications de la Ville de Le Coudray	Oui	Non
Locaux des établissements	Oui	Non
Site internet	Oui	Non

Rayer la mention inutile

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage (gommage des traits du visage par un logiciel de retouche d'images).

Durée de l'autorisation :

La présente autorisation est accordée pour la durée de l'accueil de l'enfant dans les structures de la ville de Le Coudray.

Cette autorisation pourra être révoquée sur simple demande écrite auprès de la Mairie du Coudray (courrier ou courriel). Cette révocation vaudra pour les photos prises à compter de la demande de retrait.

Usage des prises de vue par les représentants légaux et les familles :

Les représentants légaux ou la famille pourront être amenés à réaliser des prises de vue dans l'enceinte des établissements de la Ville de Le Coudray ou à l'occasion d'activités ou à se voir communiquer des photos sur lesquelles figurent d'autres enfants.

Le ou les représentants légaux de l'enfant s'engagent à ne faire qu'un usage réservé au cadre strictement privé des photos sur lesquels figureraient d'autres enfants. La diffusion de ces photographies sur tout support est strictement interdite.

Fait à .....le .....

Signature(s) des représentants légaux précédée(s) des mentions (« *lu et approuvé* »)

A RETOURNER A

Mairie du Coudray 32 rue du Gord 28630 LE COUDRAY

02-37-28-17-14 contact@ville-lecoudray28.fr www.ville-lecoudray28.fr